



L'île - Saint Aubin – Saint Maurille

## Compte rendu : Provisoire

De la séance plénière du lundi 04 juillet 2022

❖ **16 : Présents** : Bazire Dominique / Bremond Etienne / Guillou Gilbert / Debotte Benoit / Jamin Isabelle / Kliszowski Jérôme / Lecomte Delphine / Lefebvre Didier / Marvy Jacqueline / Meilleroux-Sabic Odile / Moreau Gérard / Pejac Vincent / Primout Lucille / Robin Julien / Vogels Christian / Yannou Hervé.

❖ **7 : Excusés** : Caillé Olivier / Gaillard Yohann / Jarry Moricette / Marvy Jean-Francois / Regragui Sidi Kamal / Rosaenz Fabienne / Vigogne Thierry.

❖ **5 : Absents** : D'Arlhac Charlotte / Dessaux Guillaume / Le Coguiéc Fabien / Masurier Elodie / Poirier Xavier.

✚ Le Comité de Quartier compte à ce jour : 28 membres.

✚ Secrétaire de séance : Guillou Gilbert.

### 1- Actualités en photos.

Baillée des filles

Divers

Traversées musicales

En outre il y a eu une manifestation (première du genre) appelée « Cé l'aventure » organisée par la municipalité et l'office municipale des sports (OMS). Il y a eu peu de participants mais néanmoins c'était réussi.

*Photos en annexes du mail.*

### 2- Commission du Végétal

*En annexe du mail : le power point du projet présenté au budget participatif.*

Monsieur Gérard Moreau a exprimé son souhait de voir subsister tels quels les chemins naturellement créés et façonnés par la Loire.

Je précise que le chemin dans ce projet reste tel qu'il est à l'exception éventuelle (partie 4 du projet) du rabotage d'une bosse destinée à faciliter le passage autonome de personnes à mobilité réduite. Seul un remplacement de disgracieuses orties par une jolie prairie agrémentée de coquelicots et de bleuets favorisant par ailleurs la biodiversité et insectes pollinisateurs, est souhaité. La plantation d'arbres dans les espaces laissés vacants par l'abattage des peupliers est une réparation de la destruction humaine. Les arbres pourraient provenir du lit même de la Loire (autorisation à demander) car des très nombreux saules, frênes, peupliers y poussent de façon spontanée et sont promis à la destruction soit par le passage d'un tracteur (visant à faire place nette pour faciliter le passage de l'eau de la Loire) soit par arrachage par les eaux elles-mêmes.

Un arbre « remarquable » répond à un label « arbre remarquable ». Cela correspond à un arbre soit très vieux, soit très grand, soit très large, soit ayant une histoire étonnante ou une forme inhabituelle. La France en compte 750. Classé un arbre remarquable permet de le protéger.

La commission du végétal photographie les arbres qu'elle trouve digne d'intégrer ce label. (Photos en pièces jointes.) A terme nous ferons des propositions à l'association A.R.B.R.E.S ou à la sauvegarde qui s'occupe aussi de recenser des arbres remarquables sur Angers.

Cé Coloré est un projet transversal entre la Commission « du végétal » et la commission « cadre de vie ». Ce projet consiste d'une part de colorer par végétalisation des trottoirs et de l'autre de colorer par la création de fresques. L'idée de fleurir les trottoirs n'est pas une idée neuve. Elle a déjà été mise en place mais est tombée à l'abandon. Une enquête a été faite (porte à porte) pour savoir ce qu'il est advenu des plantations chez les habitants qui y avaient déjà participés.

Les habitants sont toujours volontaires mais ont été freinés par le « Covid ». L'idée de créer un livret, un guide qui résumerait quelles plantes utiliser quel règlement existe, ou planter etc.

Suspendre des plantations, récupérer les anciennes potences pour par exemple faire support pour des clématites au sol reste à essayer malgré les restrictions d'eau à envisager désormais.

L'entretien revient aux riverains volontaires.

Fleurir les trottoirs crée en outre du lien social par le simple fait de jardiner devant chez soi.

Concernant les fresques le projet est d'aller trouver différents artistes pour valoriser certains endroits en désuétude et de les rendre agréables (exemple : trompe l'œil).

Un gros travail technique est à envisager mais l'art nécessite surtout que l'artiste soit enregistré comme tel administrativement.

La mairie commande déjà une fresque par an (sur le camion du CCAS)

Il y a un projet de décoration sous la salle du Louet dans ceux du budget participatif.

Les jeunes du conseil municipal des jeunes souhaitent apporter ses idées pour améliorer le quartier Saint Maurille en fresques, jeux, tables de tennis de table. Ils souhaitent participer à une réunion.

Julien Robin pose la question de savoir comment on fait pour mettre en œuvre une idée.

S'il n'y a aucune opposition lorsque l'idée est présentée en séance plénière, elle est considérée comme acceptée (qui ne dit mot consent).

L'étape suivant la présentation est de se réunir en petits groupes et de rédiger s'il y a à écrire ou prendre les rendez-vous qui s'imposent s'il faut l'aide ou l'accord de la mairie.

Julien Robin propose de nommer son projet de livret « Cé joli » comme intitulé mais cela ne fait pas l'unanimité.

D'où il vous sera demandé lors de la prochaine séance si vous avez trouvé une idée de nom et au-delà de l'intitulé si vous avez des idées de lieux pour planter ou pour une fresque (potentiellement une sur l'Île, une sur Saint aubin, une sur Saint Maurille).

Une question reste : Qui choisit l'artiste et comment ?

Hervé Yannou propose de préparer un dossier de concours sur un espace donné pour une somme fixée à l'avance. Cela pourrait donner un musée à ciel ouvert.

Autre projet : proposer un référentiel clair pour les nuances de couleurs pour les travaux de maison car zone classée « Monument historique » + UNESCO complique beaucoup les choses.

Didier répond qu'il faut utiliser le nuancier Maine et Loire qui est la référence.

Néanmoins Vincent fait remarquer qu'il y a depuis peu une monstrueuse antenne relai sur Saint Maurille qu'il conviendrait d'habiller. Elle détonne vraiment avec le paysage et provoque un sentiment d'injustice aux citoyens empêtrés dans leur nuancier.

Hervé Yannou fait remarquer que la zone classée « Monument historique » c'est 500 mètres autour du château.

Des déguisements en arbre, en clocher, ou en mur d'escalade sont évoqués. Il semble néanmoins que cette antenne relai soit sur un terrain privé. Une pétition a été faite ainsi qu'une demande auprès du Tribunal administratif nous précise Christian Vogels.

### 3-Commission Circulation et sécurité et Commission éphémère « vélo »

3 membres de cette commission ont rencontré en juin Monsieur Desoeuvre, élu en charge des travaux.

Le label « ville prudente » attribué pour 3 ans valorise les collectivités qui font des aménagements pour les cyclistes et les piétons.

Ainsi les passages piétons proposés avenue Auguste Defois, rue Pasteur, et rue Charles de Gaulle ont été inscrits en projets par la mairie en 2023.

Concernant les passages de 50 km/h à 30 km/h cela se ferait sauf sur les grands axes qui resteraient à 50 km/h.

Sécuriser la rue Victor Hugo avec une ligne blanche ne se ferait pas car la largeur n'est pas suffisante.

Cette compétence est passée à Angers Loire Métropole qui réfléchirait à des solutions.

Dans le plan vélo, un axe nord sud serait prévu qui pourrait être des lignes blanches au sol.

Il y a une commission sécurité qui se réunit 1 ou 2 fois par an avec nos élus, un commissaire de police, un Procureur de la République voire un représentant du Préfet ainsi qu'éventuellement selon les ordres du jour les représentants des bailleurs sociaux et des groupes scolaires.

C'est plutôt la sécurité des biens et des personnes qui y est abordé.

Donc la réponse à Gérard Moreau est : oui on a accès aux statistiques de sécurité mais celles des accidents de vélo ne sont pas particulièrement évoquées.

Néanmoins on pourrait avoir cette réponse là si on posait la question lors du CLSPD.

Concernant les voitures mal garées, la police n'a pas le droit de coller des affichettes sur les pare-brises.

La police municipale verbalise de temps en temps mais n'a pas que de nos quartiers à s'occuper.

Ce n'est pas à la police municipale de communiquer mais nous pourrions le faire en distribuant des flyers sur les pare-brises (sans les coller), sous l'essuie-glace.

Madame Jamin Isabelle soulève le problème du doublement d'un vélo par un bus. Les bus ont une moyenne de 15 Km/h (y compris les arrêts) donc les bus n'ont pas d'utilité à doubler un vélo.

Une discussion s'amorce aussi sur le fait que entre les plans vélos, le passage des voitures, bus, camions, les véhicules trottinettes et vélos mal garés, il n'y a pas la place légitimement requise pour les piétons (pas de plan piéton) alors que les trottoirs peuvent être inexistantes ou insuffisants dans certains endroits de nos quartiers.

Delphine Lecomte nous informe que nous sommes en fin de zone pour les trottinettes et les vélos en libre service ce qui explique qu'il y en ait un peu partout garés n'importe comment.

Théoriquement le point de dépose est devant la mairie.

A été évoqué aussi l'éducation « savoir rouler » des gens pas seulement des enfants, sur le constat de Christian Vogels que nombreux cyclistes commettent des imprudences, des fautes ou tout simplement des gens ont peur quand ils empruntent leur vélo. Sans compter que la distance d'1m50 que prévoit le Code de la route nécessaire entre un vélo et une voiture est loin d'être toujours respectée.

Les barrières quand à elles ne font pas l'unanimité : d'un côté il faut descendre de vélo, de l'autre les piétons seraient envahis de vélo cargo, scooters, etc.... sans elles.

Une voie partagée serait proposée pour aller à la guinguette.

Quoique le problème de cet endroit n'est pas tant la vitesse des voitures que les rodéos qui s'y passent parfois.

La place des futurs arceaux vélo devraient faire l'objet d'une concertation avec les commerçants concernés. Vincent Pejac qui a été accidenté en vélo a averti un groupe de cycliste des Ponts de Cé mais il n'y a pas de déclaration officielle.

Ce groupe se propose de recenser les accidents de vélo aux Ponts de Cé.

Un vélo bus a été organisé avec ce groupe, du quartier Saint Maurille à l'école Raymond Renard.

Le maire a proposé un véhicule de la ville comme voiture balai si l'événement se reproduisait.

Christian Vogels demande à ce que les lumières ne soient pas coupés sur l'axe principal quand il sert de dérivation à l'autoroute (travaux) car les cyclistes sont alors aveuglés par les innombrables véhicules qui viennent en face. Il nous précise que cela lui a occasionné une chute dans le quartier Saint Aubin avec pour conséquence deux cotes cassées.

Quand le territoire sera connecté, les lumières pourront peut être s'allumer quand quelqu'un passera.

#### 4- Commission l'Art en Cé.

Photos en pièces jointes.

Didier nous présente les photos qu'il a prises et nous dit qu'il a eu entre 200 et 250 personnes.

Au jardin de la gare 84.

Delphine Lecomte a eu 120 personnes, 200 chez Rezagui Kamal où se produisait un groupe irlandais qui a beaucoup plu.

Les rimiaux qui ont été déclamés sont d'écriture récente (exemple la 5G).

Jacqueline Marvy regrette un peu que ce n'était pas des rimiaux anciens quoique que les récents présentent l'avantage d'être plus courts.

#### 5- Commission Convivialité.

Le repas de quartier : projet décalé à l'année prochaine (week-end du 14 juillet).

Chasse aux œufs : elle se déroulera dans les douves du château, avec des œufs en plâtre décorés servant de contre partie en échange de ceux en chocolat. L'aide des membres du comité de quartier sera requise.

Date prévue samedi 15 avril 2023. Des décisions sont encore à prendre : inscriptions, enfants éligibles, obtention des chocolats. La publicité de cet événement sera faite par affichage dans les écoles.

Julien Robin propose que ce soit proposé à tous les enfants des Ponts de Cé avec limite d'âge.

Carnaval : Idée issue du conseil des enfants. Date non précisée. Lieu : douves du château.

#### 6- Commission Patrimoine.

- On attendait une réponse de l'Architecte des Bâtiments de France suite à sa visite du 04 mai 2022 au château mais ce ne sera pas pour maintenant.

L'association « des amis du château » n'a pas non plus été informée de la suite de la visite du château.

Il n'y a aucun retour de la mairie.

Jacky Pineau et la secrétaire, (piliers actuels du château-musée) vont faire encore une saison mais s'arrêteront fin 2023.

La question est donc : Que va devenir le musée ?

Ce sujet a été mentionné plusieurs fois faisant partie du projet de l'Atelier Culturel qui sera dévoilé le 05 juillet 2022.

Emilie Boyer aurait provisionné un budget pour le chauffage du château.

Par ailleurs des seaux de sables ont été déversés pour combler les carreaux du sol qui étaient enfoncés.

Il y a désormais du sable partout rendant glissantes les marches en ardoise.

Une porte du château a été forcée lors de la baillée des filles. Elle n'a toujours pas été réparée sauf un rafistolage exécuté par Jacky Pineau lui-même.

L'association est un peu découragée.

- La commission Patrimoine s'intéresse aussi au patrimoine immatériel : les rimiaux.

L'intérêt annoncé lors de l'Art en Cé, se poursuivra par une déclaration de rimiaux à l'automne au théâtre des dames.

- Vincent Pejac se rapproche de la société du commerce (Boule de Fort).

La prochaine réunion de la commission patrimoine se tiendra à la société du commerce, en pantoufles.

- La chasse au trésor est en pleine préparation.

Elle partira de la salle « Marguerite d'Anjou » à 9h30 dimanche 18 septembre 2022.

Les modèles de l'affiche et du flyer sont faits. Il faut relancer Claire Berthe pour l'impression.

La mairie fournira 2 barnums et devrait nous donner des lots de consolation pour les participants non vainqueurs.

Le trésor est constitué par 10 pièces de 10 € en argent de la monnaie de Paris. C'est un trésor divisible qui convient bien quand 2 équipes s'associent pour gagner.

Le principe est de répondre à 6 énigmes sur un terrain de jeu qui s'étend du quartier de l'Île à Saint-Aubin.

Une septième énigme est une épreuve de rapidité.

Elle n'est proposée qu'aux équipes ayant répondu correctement aux 6 énigmes.

La première équipe qui trouve la réponse de la 7<sup>e</sup> énigme qui en réalité est une contremarque remporte le trésor. La dernière fois il fallait trouver la combinaison d'un cadenas et le ramener ouvert.

La chasse se termine à 12h00. Le but étant de marcher pour découvrir le patrimoine historique mais aussi végétal. La cible de cette chasse sont les familles avec enfants (2 ou 3 énigmes sont accessibles aux enfants) et les groupes en tout genre. (amis etc..)

- Dominique Bazire soulève le sujet de l'aménagement autour de l'église Saint Aubin, faisant remarquer qu'un parking dense n'est pas de nature à valoriser un monument vieux de 1000 ans.

Aurait-il échappé à la vigilance de l'Architecte des Bâtiments de France ?

Il nous propose de réfléchir à un aménagement de ce parking sans mettre la population vent debout contre cet éventuel projet.

Des plantations pourraient améliorer le visuel de cette église.

### [Appel à projet concernant la journée citoyenne du 15 octobre 2022.](#)

La journée citoyenne est une journée pendant laquelle des gens de bonne volonté se réunissent pour faire une ou plusieurs actions citoyennes avec l'aide la mairie.

1- Après avoir demandé l'autorisation à l'organisme dédié de la Loire, aller chercher des petits arbres natifs solides et vigoureux dans le lit de la vieille Loire et les replanter (autour de la Loire).

Ces petits arbres sont promis à la destruction soit par le passage destructeur d'un tracteur dont le but est d'enlever les obstacles à l'écoulement de l'eau, soit les flots eux-mêmes.

Plutôt que d'acheter des arbres (d'autant que les 5 aulnes replantés après l'abattage des peupliers sont tous morts) autant essayer de sauver ceux qui le peuvent.

2- Éclaircissement d'arbres natifs poussant au bas du talus (Bas du talus Île/Île aux chevaux).

3- Et toujours nettoyage des rives de la Loire, du Louet et des berges de l'Authion.

---- Ce compte rendu appelle à quelles actions ou décisions. ----

Le conseil des jeunes souhaite participer à une de nos réunions.

Il est difficile de répondre non à des jeunes pleins d'idées et de bonne volonté. Néanmoins il faudrait que leur soit expliqué notre fonctionnement en amont de toute rencontre.

Nos limites territoriales

Les membres regroupés par affinité de centre d'intérêt émettent et concrétisent leurs idées.

Leur citer les réalisations faites par le passé et celles en cours y compris notre double participation au budget participatif.

(Delphine Lecomte ?)

Il convient de trouver une idée pour le nom du livret de Julien Robin : Cé joli ? Autre ?

Demander quand la prochaine réunion du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) se tiendra.

Et essayer d'y envoyer un membre du comité de notre quartier pour les questions de la sécurité vélo.

Qui est volontaire le cas échéant ?

----- Certaines commissions auront besoin d'un peu d'aide : -----

Qui veut aider le jour de la chasse au trésor pour l'accueil des équipes, la prise en compte des résultats ?

Réponse en mail à Gilbert Guillou ([guillou.gilbert@gmail.com](mailto:guillou.gilbert@gmail.com)).

Qui veut aider pour le jour de la chasse aux œufs ?

(Réponse en mail à Delphine Lecomte

([delphine.lecomte@ville-lespontsdece.fr](mailto:delphine.lecomte@ville-lespontsdece.fr))

Transmettre à Monsieur Desoeuvre les trois propositions pour la journée citoyenne.

Delphine ?

